

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance extraordinaire
Ce 12 août 2015
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 12^E JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE QUINZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : madame Diane Lamarche-Venne, présidente; madame Marie-Josée Boivin; madame Joanne Bonnici; monsieur Denis Brousseau; monsieur Claude Cuillierier; monsieur Christian Desjardins; madame Sonia Gagné-Lalonde, vice-présidente; madame Abi Koné; madame Stefana Lamasanu; monsieur Luc Landreville; madame Louise Leroux; madame Suzanne Marceau; madame Caroline Varin, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que madame Karine Venne, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement primaire et monsieur Yves Pelletier, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement secondaire.

Étaient absents : madame Sarita Benchimol; monsieur Jean-Marie Rugira, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement primaire et monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant du comité de parents et des parents d'élèves HDAA.

Assistaient également à la séance : monsieur Richard Guillemette, directeur général par intérim; maître Alain Gauthier, secrétaire général.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint, réseau A; monsieur Dominic Bertrand, directeur général adjoint, réseau C; madame Louise Gaudreault, directrice générale adjointe, réseau D et centres de formation générale pour adultes; madame Line Girard, directrice, service des ressources financières et directrice par intérim, service des ressources humaines; madame Carole Vinet, agente de liaison auprès du Conseil des commissaires.

**Vérification de
la régularité de
la séance (art.
5.3.2)**

Madame la présidente demande au secrétaire général si la séance est régulièrement tenue.

Maître Alain Gauthier indique que la procédure de convocation a été dûment respectée.

Tous les commissaires étant présents et formant quorum, la séance est déclarée régulièrement tenue.

**Ouverture de la
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

**Adoption de
l'ordre du jour**

CC15/16-08-001

SUR PROPOSITION DE madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'ainsi modifié :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ...

3. ...

4. CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Secteur des jeunes

**5.2 Secteur des adultes et de la formation
professionnelle**

6. SERVICES ADMINISTRATIFS

6.1 Ressources humaines

A) Directeur général - départ et processus de remplacement

B) Remplacement du directeur général : accompagnement du
Conseil des commissaires – embauche d'un consultant

C) Remplacement du directeur général : Affichage du poste

D) Remplacement du directeur général : formation du comité
de sélection

6.2 Ressources financières et ressources informatiques

6.3 Ressources matérielles

7. SECRETARIAT GÉNÉRAL

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 Organisation scolaire

8.2 Planification stratégique

8.3 Vérification interne et reddition de compte

8.4 Communications

8.5 Mesures d'urgence

9. TRANSPORT SCOLAIRE

20 h 30 – Pause (15 minutes)

10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

A) ...

B) ...

C) ...

D) ...

11. GÉNÉRALITÉ

- A) ...
- B) ...
- C) ...

12. QUESTIONS DIVERSES

13. INFORMATION

**14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE
PROPOSITION ADOPTÉE.**

Correspondance

Il n'y a pas de document de correspondance.

**Période de
question du
public**

Il n'y a pas de question du public.

**Directeur
général – Départ
et processus de
remplacement**

Madame la présidente donne aux membres du Conseil un aperçu du contexte de départ de monsieur Yves Sylvain, directeur général démissionnaire de la CSMB et de son entrée en fonction au MEESR, en qualité de sous-ministre adjoint.

En conséquence, dans le but de transmettre un message clair à l'ensemble de la communauté éducative de la CSMB et d'assurer une continuité et une gouvernance forte à la Commission scolaire, dans le contexte à la fois de gestion budgétaire serré et de révision de la gouvernance des commissions scolaires, il lui est apparu important et urgent de saisir le Conseil de la question pour amorcer de façon diligente le processus de remplacement.

**Remplacement du
directeur
général :
accompagnement
du Conseil des
commissaires –
embauche d'un
consultant**

Madame la présidente rappelle l'importance vitale, tant pour la vie que pour la gouvernance de la Commission scolaire, d'un processus de recrutement et de sélection mené de façon rigoureuse et éclairée.

En conséquence, elle se dit d'avis qu'il est opportun, pour le Conseil, de s'adjoindre, pour cette opération, l'accompagnement d'une ressource professionnelle appropriée.

Madame Line Girard, directrice du service des ressources humaines, fait état, pour sa part, des démarches qu'elle a tenues en vue d'identifier la ou les ressources pertinentes à l'accompagnement de la démarche, le tout, à la demande de Madame la présidente.

Les membres du Conseil s'entendent pour que madame Claire Melançon soit retenue comme ressource d'accompagnement.

À cet effet, les membres du Conseil s'entendent pour demander à madame Line Girard, dans le cadre de ses juridictions déléguées à titre de directrice des ressources humaines, de procéder à retenir, les services de Madame Melançon, pour l'accompagnement du Conseil tout au long de la démarche.

Madame Lamarche-Venne profite de l'occasion pour préciser que le concours sera ouvert tant à l'interne qu'à l'externe.

**Remplacement du
directeur
général :
Affichage du
poste**

CC15/16-08-002

Document déposé :
A) Texte d'affichage.

ATTENDU la démission de monsieur Yves Sylvain, en qualité de directeur général de la CSMB;

ATTENDU QU'il y a lieu, en conséquence, de procéder au recrutement, à la sélection et à l'engagement d'un directeur général ou d'une directrice générale pour la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

ATTENDU le texte de l'affichage relatif à l'appel de candidatures pour le poste, tel texte étant déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit;

SUR PROPOSITION DE monsieur Denis Brousseau, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le texte de l'affichage relatif à l'appel de candidatures au poste de directeur général ou de directrice générale de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Remplacement du
directeur
général :
Formation du
comité de
sélection**

CC15/16-08-003

Document déposé :
A) Lettre de monsieur Yves Sylvain, 29 juillet 2015.

ATTENDU la démission de monsieur Yves Sylvain au poste de directeur général de la CSMB, signifiée à la présidente de la Commission scolaire par lettre du 29 juillet 2015;

ATTENDU QUE cette démission est effective au 10 août 2015;

ATTENDU, en conséquence, qu'il y a lieu d'amorcer la démarche de recrutement, de sélection et d'engagement d'un directeur général ou d'une directrice générale de la CSMB;

SUR PROPOSITION DE monsieur Christian Desjardins, il est résolu à l'unanimité :

De former un comité de sélection composé des commissaires suivants :

- La présidente de la Commission scolaire;
- La vice-présidente du Conseil des commissaires;
- La présidente du Comité exécutif;
- La présidente du Comité des ressources humaines;
- La présidente du Comité de Vérification – Finances et organisation scolaire;
- Le président du Comité de gouvernance et d'éthique;
- Madame Karine Venne, commissaire représentant des comités de parents.

De désigner :

- Monsieur Claude Cuillierier, commissaire, pour agir comme substitut à l'un ou l'autre membre commissaire du comité;
- Monsieur Yves Pelletier, commissaire représentant des comités de parents, pour agir comme substitut du membre de cette catégorie.

De mandater le comité pour recevoir les candidatures, procéder aux entrevues et faire une recommandation au Conseil des commissaires, à l'occasion de la séance ordinaire du mois de septembre 2015.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Levée de la
séance**

ADVENANT 19 h 22, la séance est levée.

La présidente

Le secrétaire général